

Règlements canadiens concernant les Instruments du marché de l'or et de l'argent

FORMULAIRE D'EXCLUSION

INSTRUMENTS DU MARCHÉ DE L'OR

Veillez voir page 3 pour les Instruments du marché de l'argent

Ceci **N'EST PAS** un formulaire de réclamation. Compléter ce FORMULAIRE D'EXCLUSION vous empêchera de recevoir une indemnité provenant d'un quelconque règlement ou jugement dans le cadre de l'action collective :

À : Avocats du Groupe
C.P. Nelson 20187 – 322 rue Rideau
Ottawa (ON) K1N 5Y5

À l'Attention : Règlements canadiens concernant les Instruments du marché de l'or et de l'argent

Je comprends qu'en m'excluant, je confirme que je **ne désire pas** participer dans les procédures d'actions collectives : *Benoit c. The Bank of Nova Scotia, et als.* (No. de Cour 500-06-000861-175) et *Di Filippo, et al v. The Bank of Nova Scotia, et als.* (No. de Cour CV-15-543005-00CP)

****Attention : pour les Membres du Groupe du Québec, l'envoi d'un (1) seul Formulaire d'Exclusion au plus tard le 12 avril 2019 vaudra en tant qu'exclusion dans les deux juridictions.**

Je comprends que tout recours individuel doit être débuté à l'intérieur d'un délai de prescription spécifique, faute de quoi l'exercice d'un tel recours sera légalement forclo.

Je comprends que l'autorisation d'exercer cette action collective a eu pour effet de suspendre le délai de prescription à partir du moment où la demande d'autorisation d'exercer une action collective a été déposée. Le délai de prescription recommencera à courir contre moi si je m'exclue de cette action collective.

Je comprends qu'en m'excluant, j'assume seul la pleine responsabilité liée à la reprise de l'écoulement du délai de prescription pertinent et de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour protéger toute réclamation que je peux avoir.

Motifs d'exclusion : Veuillez indiquer votre(vos) motif(s) d'exclusion :

Information sur vos transactions : Dans la mesure du possible, veuillez nous indiquer ci-dessous le nom de chacune des entités avec lesquelles vous avez transigé sur le **Marché des Instruments de l'or entre le 1^{er} janvier 2004 et le 19 mars 2014**, ainsi que le volume de vos transactions avec ces entités pendant cette période.

Veillez procéder à la page 2

Note : Afin de vous exclure, ce formulaire doit être correctement complété et reçu avec un cachet postal **au plus tard le 12 avril 2019.**

S'il s'agit d'une personne :

Date _____

Signature d'un témoin

Nom en lettres moulées

Signature du membre du Groupe qui s'exclut

Nom en lettres moulées

Téléphone: _____

Courriel: _____

Adresse: _____

S'il s'agit d'une personne morale :

Date _____

Signature d'un témoin

Nom en lettres moulées

Signature d'une personne autorisée à signer
pour la personne morale qui s'exclut

Nom en lettres moulées

Téléphone: _____

Courriel: _____

Adresse: _____

FORMULAIRE D'EXCLUSION

INSTRUMENTS DU MARCHÉ DE L'ARGENT

Veillez voir page 1 pour les Instruments du marché de l'or

Ceci **N'EST PAS** un formulaire de réclamation. Compléter ce FORMULAIRE D'EXCLUSION vous empêchera de recevoir une indemnité provenant d'un quelconque règlement ou jugement dans le cadre de l'action collective :

À : Avocats du Groupe
C.P. Nelson 20187 – 322 rue Rideau
Ottawa (ON) K1N 5Y5

À l'Attention : Règlements canadiens concernant les Instruments du marché de l'or et de l'argent

Je comprends qu'en m'excluant, je confirme que je **ne désire pas** participer dans les procédures d'actions collectives : *Ayas c. La Banque de Nouvelle-Ecosse, et als.* (No. de Cour 500-06-000789-160) et *Di Filippo, et al v. The Bank of Nova Scotia, et als.* (No. de Cour CV-16-551067-00CP)

****Attention : pour les Membres du Groupe du Québec, l'envoi d'un (1) seul Formulaire d'Exclusion au plus tard le 12 avril 2019 vaudra en tant qu'exclusion dans les deux juridictions.**

Je comprends que tout recours individuel doit être débuté à l'intérieur d'un délai de prescription spécifique, faute de quoi l'exercice d'un tel recours sera légalement forclus.

Je comprends que l'autorisation d'exercer cette action collective a eu pour effet de suspendre le délai de prescription à partir du moment où la demande d'autorisation d'exercer une action collective a été déposée. Le délai de prescription recommencera à courir contre moi si je m'exclue de cette action collective.

Je comprends qu'en m'excluant, j'assume seul la pleine responsabilité liée à la reprise de l'écoulement du délai de prescription pertinent et de prendre toutes les mesures juridiques nécessaires pour protéger toute réclamation que je peux avoir.

Motifs d'exclusion : Veuillez indiquer votre(vos) motif(s) d'exclusion :

Information sur vos transactions : Dans la mesure du possible, veuillez nous indiquer ci-dessous le nom de chacune des entités avec lesquelles vous avez transigé sur le **Marché des Instruments de l'argent entre le 1^{er} janvier 1999 et le 14 août 2014**, ainsi que le volume de vos transactions avec ces entités pendant cette période.

Veillez procéder à la page 4

*Note : Afin de vous exclure, ce formulaire doit être correctement complété et reçu avec un cachet postal **au plus tard le 12 avril 2019.***

S'il s'agit d'une personne :

Date _____

Signature d'un témoin

Nom en lettres moulées

Signature du Membre du Groupe qui s'exclut

Nom en lettres moulées

Téléphone: _____

Courriel: _____

Adresse: _____

S'il s'agit d'une personne morale :

Date _____

Signature d'un témoin

Nom en lettres moulées

Signature d'une personne autorisée à signer
pour la personne morale qui s'exclut

Nom en lettres moulées

Téléphone: _____

Courriel: _____

Adresse: _____
